https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2010-957-du-24-aout-2010-relatif-au-controle-des-arrets-de-travail/
Décret n° 2010-957 du 24 août 2010 relatif au contrôle des arrêts de travail
24/08/2010
Ce texte vient préciser les modalités de mise en œuvre de la suspension des indemnités journalières (IJ) par le contrôle médical de l’Assurance maladie sur la base d'une contre-visite chez un salarié effectuée à l'initiative de l'employeur.